

DAX

Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement urbain des espaces de la ceinture des cours, des places Camille Bouvet, Saint-Pierre, Salines et Chanoines Bordes.

Comme dans beaucoup de villes fortifiées, l'enceinte de Dax a été démolie fin XIXème siècle et a donné place à un système de cours périphériques jouxtant l'hyper centre.

Dans cette ville thermale historique, l'équipe municipale a initié un travail de requalification des espaces publics en commençant par le centre ancien. Le réaménagement de la ceinture de Dax vient prolonger ce travail et va entraîner la requalification de trois cours et de trois places.

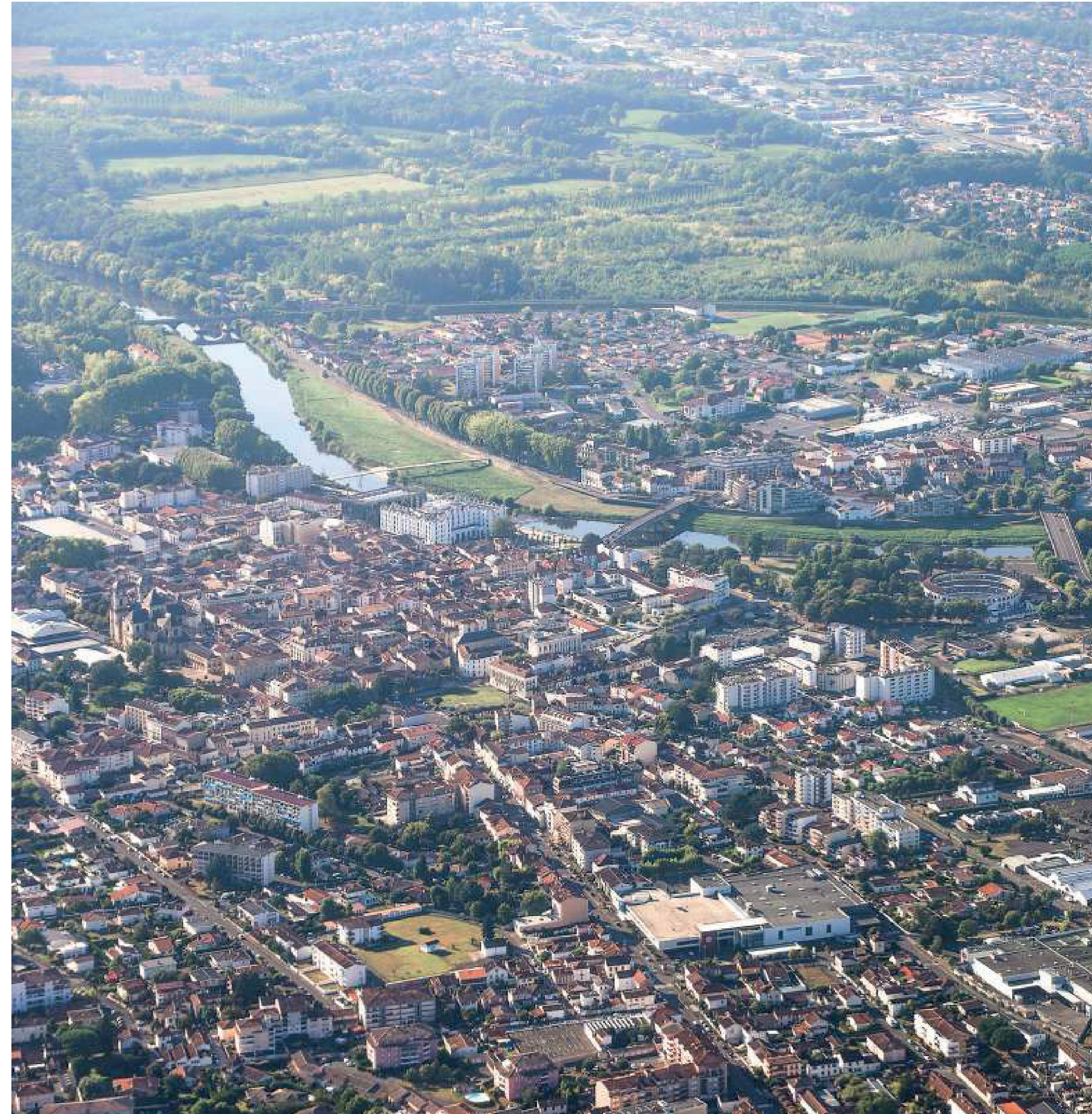
Dans ce cadre, pour les voiries, l'emprise des stationnements le fonctionnement des échanges, le double sens de circulation doivent être questionnés pour libérer de la place pour redonner du confort aux trottoirs, pour créer des circulations sécurisées pour les cyclistes, pour désimperméabiliser et créer des espaces arborés en creux.

Pour les places, leur rôle, leurs usages, leur traitement doivent être redéfinis.

La démarche prévoit la participation du public, l'élaboration du projet à travers plusieurs ateliers.

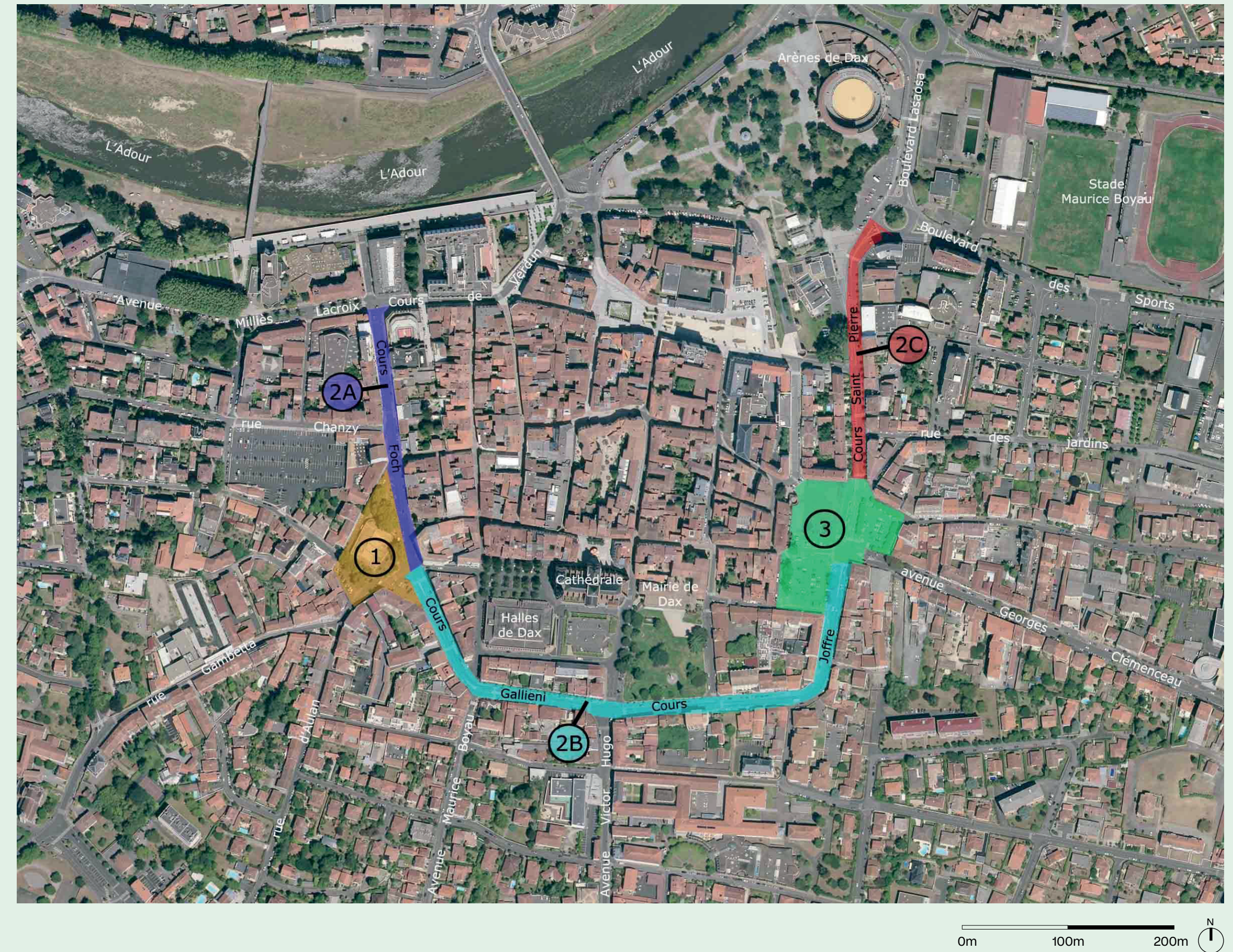
Ce projet d'ampleur vise à renforcer l'identité dacquoise, l'attractivité des nombreux commerces et cellules riveraines, mais aussi donner du plaisir à circuler et à occuper les espaces généreusement renaturés.

- LIEU
DAX (40)
- MAÎTRISE D'OUVRAGE
Ville de Dax
- EQUIPE
Agence L'Anton & associés
Otéis, BET VRD
Ligaré Architecture et Patrimoine
- MISSION
Mission complète de maîtrise d'œuvre
- COÛT DES TRAVAUX
4,5 M€ HT
- SUPERFICIE
3,6 Ha dont 1.2km
de voiries restructurées
- DATES
Études : 2023-2024
Début des travaux : 2025

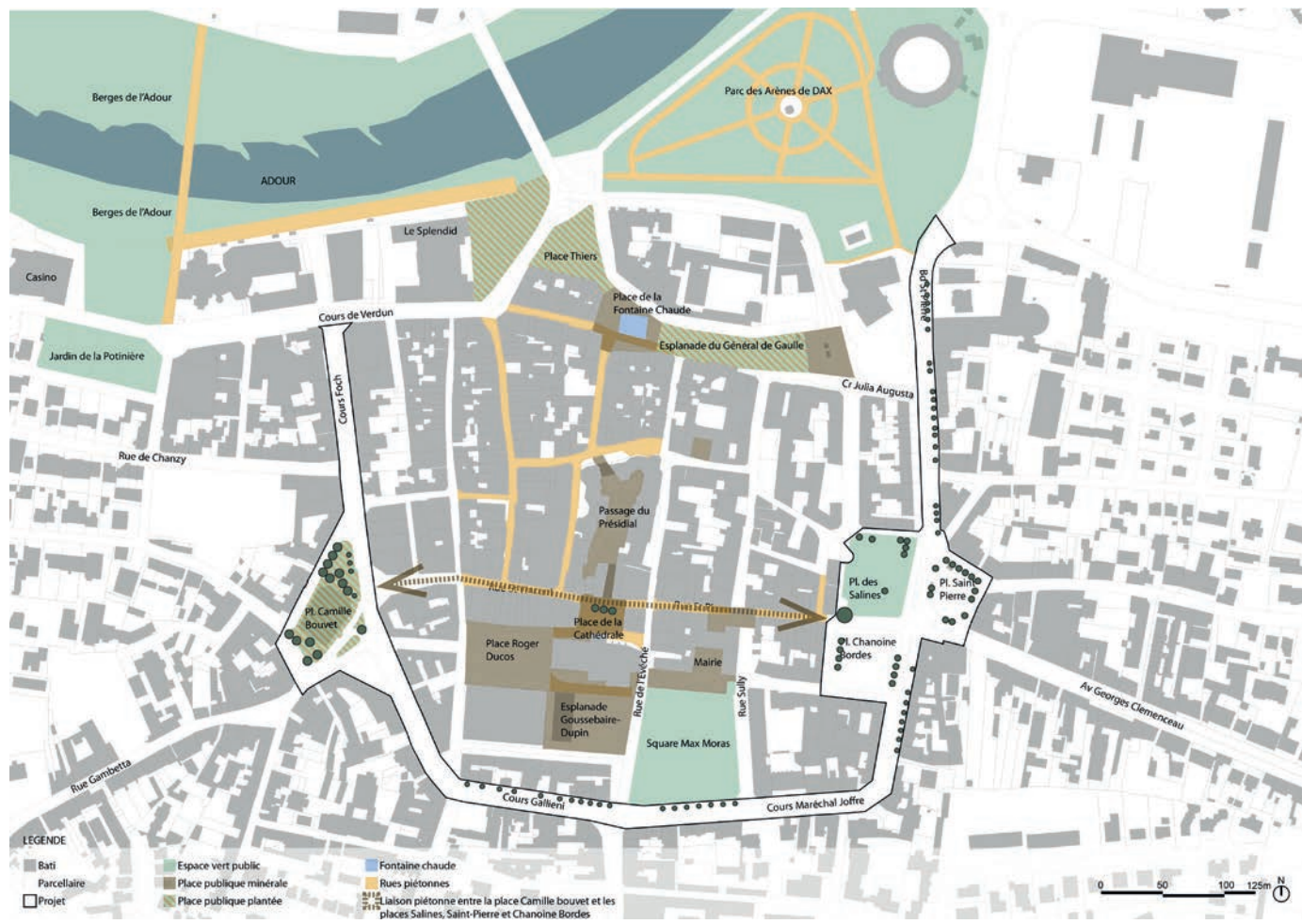


→ Le projet Urbain Dax 2035, a défini une logique de continuité dans les espaces rénovés dans le centre historique afin de créer les conditions d'une déambulation, favorable à l'amélioration de l'attractivité touristique et commerciale de la cité.

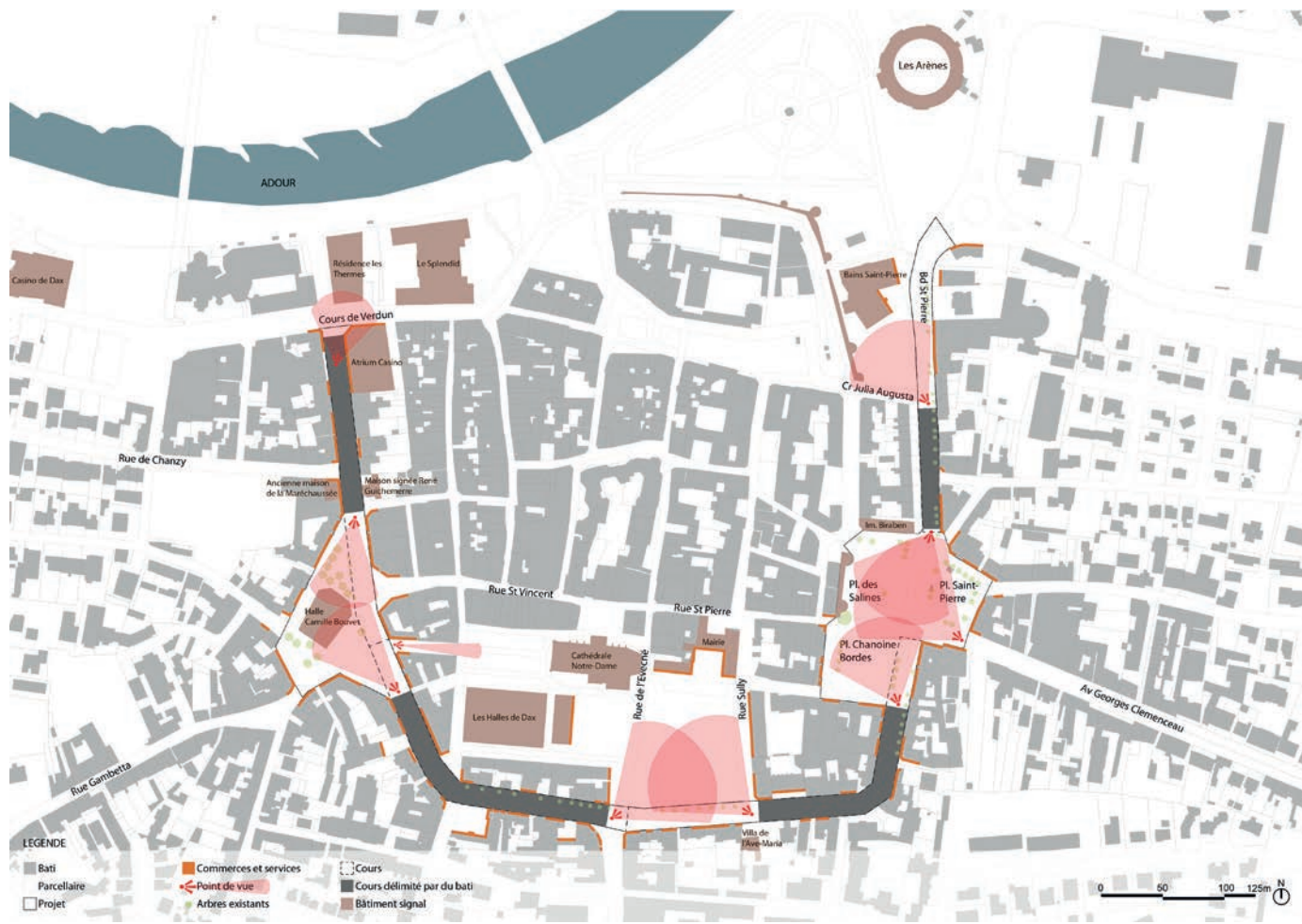
Après une phase de rénovation du plateau piétonnier du centre historique, l'étude définira la suite logique de transformation de l'écrin de cet espace patrimonial, protégé au titre du Site Patrimonial Remarquable (SPR).



- 1 Périètre 1 : Place Camille Bouvet (marché couvert) et espaces connexes
- 2 Périètre 2 : Ceinture des cours (décomposé en 3 tronçons)
 - 2 A : Cours Foch
 - 2 B : Cours Gallieni - Cours Joffre
 - 2 C : Cours Saint Pierre
- 3 Périètre 3 : Places Saint Pierre - Salines - Chanoine Bordes



1



2

1 : Connexions des rues piétonnes, des parcs et des espaces naturels au projet

2 : Ambiances urbaines, façades commerciales et ouvertures visuelles



3

3 : Places des Salines, Chanoine Bordes et Saint Pierre en plan : projet



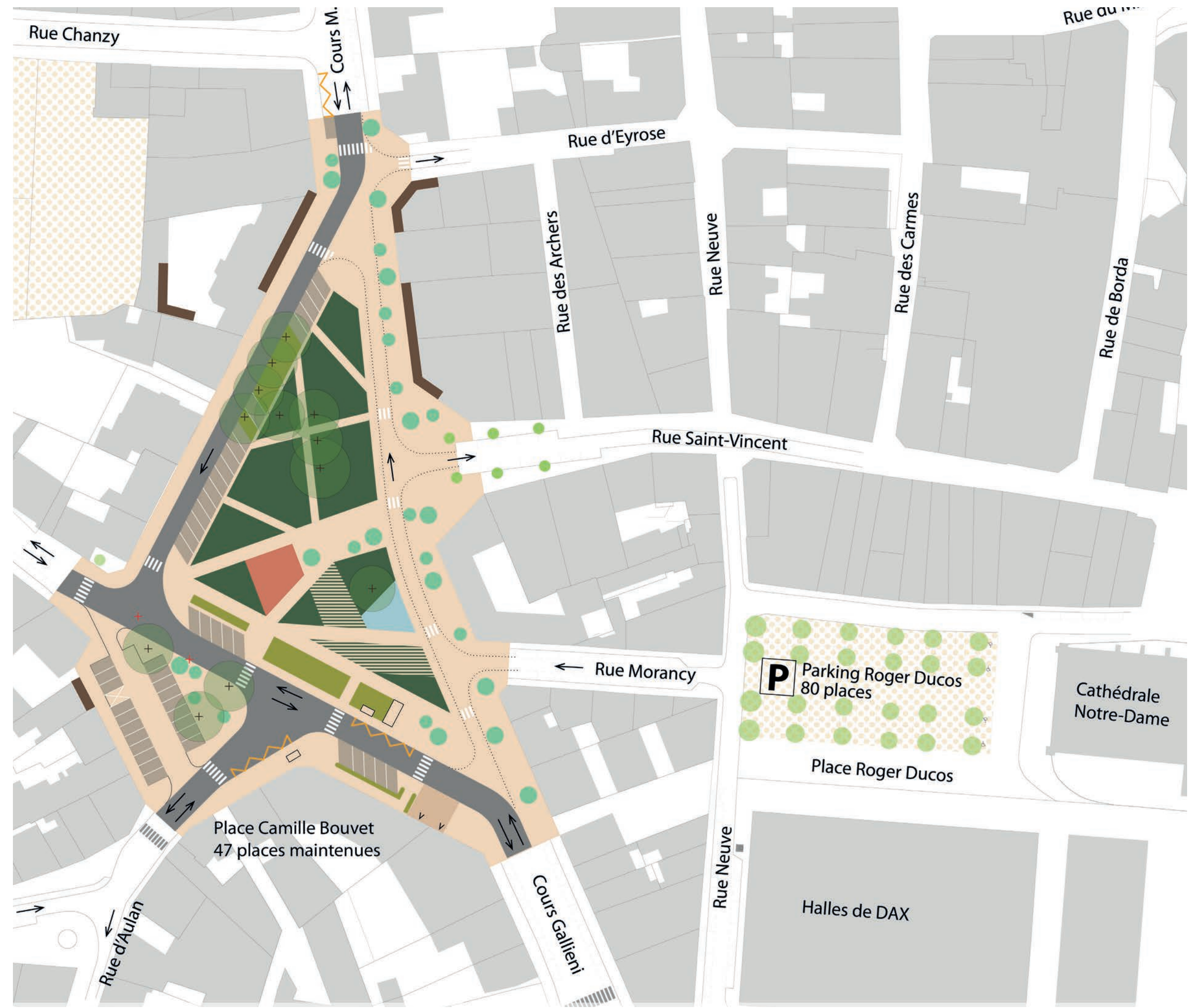
1



2

1 : Axonométrie du projet proposé sur la place Camille Bouvet

2 : Place Camille Bouvet : existant



3

3 : Place Camille Bouvet en plan : projet